

geurs du Pacifique-Canadien. Je voudrais savoir si une date précise a été fixée pour cette réunion?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Aucune date précise n'a encore été fixée, car il avait été entendu, comme le député le sait, ou je devrais peut-être dire que nous avons cru comprendre, que les représentants des municipalités de l'Ouest voulaient également comparaître devant le comité parlementaire. Je crois qu'il serait facile de s'entendre au sujet d'un jour ou deux où ces représentants pourraient s'entretenir avec des membres du cabinet et comparaître devant l'autre comité. Nous voulons autant que possible leur faciliter les choses.

M. Pascoe: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ces représentants n'ont-ils pas demandé que le cabinet fixe une date en premier lieu, afin qu'ils puissent prendre les dispositions voulues pour venir assister à la réunion ce jour-là.

L'hon. M. Pickersgill: Je crains d'être obligé d'aller aux renseignements à ce sujet. J'ai été plutôt préoccupé depuis un jour ou deux.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Propose-t-il ou recommande-t-il que tous les pétitionnaires qui en ont appelé du jugement rendu par la Commission des Transports du Canada se présentent devant le comité permanent pour faire entendre leurs protestations et leurs points de vue?

L'hon. M. Pickersgill: Non, monsieur l'Orateur, mais j'ai compris, d'après l'enquête du député de Moose-Jaw-Lake-Centre (M. Pascoe), que le groupe, dont le porte-parole est le maire de Moose-Jaw, le voulait. Cela les accommoderait si nous pouvions prendre des dispositions pour qu'ils puissent faire tout cela au cours d'un seul voyage, surtout en raison de la pénurie du service-voyageurs.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ARC—RESTRICTION RELATIVE AUX SURVOLS DE LA FRANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il dire à la Chambre si les privilèges accordés à l'Aviation royale canadienne ont été restreints en ce qui concerne les survols de la France, en utilisant la base de Marville, dans le cadre des opérations des Nations Unies en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Mon honorable ami veut-il parler de restrictions récentes?

L'hon. M. Lambert: Oui.

L'hon. M. Hellyer: Pas que je sache, monsieur l'Orateur. Je vais tenir cette question comme préavis. S'il y a des restrictions, j'en avertirai mon honorable ami.

L'hon. M. Lambert: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il s'assurer s'il y a eu d'étranges retards d'un jour qui ont dérangé les horaires?

L'hon. M. Hellyer: Oui, monsieur l'Orateur, je me renseignerai volontiers.

L'INDUSTRIE

L'EAU LOURDE—LA CONSTRUCTION D'UNE DEUXIÈME USINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John M. Reid (Kenora-Rainy-River): J'ai une question à poser au ministre des Mines et des Relevés techniques. Je voudrais lui demander s'il est disposé à commenter les négociations entre l'Énergie atomique du Canada, Limitée et la *Canadian Westinghouse*?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, j'aurais voulu avoir l'occasion...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale au député que ce n'est pas conforme au Règlement que de demander à un ministre de la Couronne s'il est disposé à commenter une situation donnée. La question n'est pas réglementaire.

M. Reid: Puis-je poser ma question d'une autre façon, monsieur l'Orateur? Hier, comme en fait foi le compte rendu du hansard, le ministre a dit qu'il lui faudrait répondre à la question du député de Moose-Mountain (M. Southam), au sujet des négociations entre l'Énergie atomique du Canada, Limitée et la *Canadian Westinghouse*. Je voudrais demander au ministre s'il peut maintenant nous donner ces renseignements.

L'hon. M. Pepin: Je crois qu'il serait juste que je réponde au député de Moose-Mountain qui m'a demandé hier où serait située l'usine d'eau lourde projetée par la *Canadian General Electric Company*. Monsieur l'Orateur, la période d'étude de 90 jours consentie par la CGE et l'Énergie atomique du Canada, Ltée prendra fin vendredi prochain le 18 mars. Nous devons attendre jusqu'à ce jour-là pour obtenir une décision.